

CAPPEI [1]

Cappéi : Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Présentation

Former les enseignants aux pratiques de l'éducation inclusive c'est répondre à des enjeux fondamentaux du système éducatif :

- Concrétiser le droit de tous les élèves à une éducation de qualité
- Contribuer à égaliser les chances de réussite de tous les élèves
- Développer les compétences des enseignants chargés de coordonner les dispositifs d'inclusion scolaire
- Faire de chaque enseignant spécialisé une personne ressource pour l'École inclusive

Cette nouvelle certification commune aux enseignants du premier et du second degré se substitue aux CAPA-SH et 2 CA-SH mis en place en 2004.

L'INSHEA, établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche, met au service des enseignants préparant le Cappéi l'ensemble de ses ressources :

- Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés
- Un pôle de ressources documentaires unique
- Un laboratoire de recherche sur les pratiques inclusives et l'accessibilité
- Une structure de restauration et d'hébergement dans un environnement privilégié à 20 mn de Paris

Parcours Cappéi proposés

Parcours : coordonner une unité locale d'inclusion scolaire (Ulis)

- d'élèves présentant des troubles du spectre de l'autisme
- d'élèves sourds et malentendants
- d'élèves aveugles et malvoyants
- d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives
- d'élèves présentant des troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
- d'élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Parcours : enseigner en UE (Unité d'enseignement)

- Rattachée à un établissement ou service médico-social
- Rattachée à un établissement ou service sanitaire

Parcours : enseigner en milieu carcéral ou en Centre éducatif fermé

Parcours : exercer des fonctions d'enseignant référent de scolarisation ou de secrétaire de CDOEA (Commission départementale d'orientation vers l'enseignement adapté).

Les enseignants exerçant dans des dispositifs académiques spécifiques (par exemple : enseignant itinérant, professeur ressource, cellule académique ou départementale ASH, etc.) seront accueillis dans le parcours correspondant le mieux à la réalité de leur emploi et la formation qui leur sera proposé sera ajustée.

Les enseignants stagiaires pourront valider une partie des contenus du parcours Cappéi pour préparer le master Pratiques inclusives Handicap Accessibilité Accompagnement, spécialité : PIH A2 Accessibilité pédagogique.

Modules proposés dans le cadre des parcours Cappéi

Modules de tronc commun :

- Enjeux éthique et sociétaux de l'école inclusive
- Cadre législatif et réglementaire
- Connaître les univers institutionnels, les cultures et pratiques des professionnels
- de l'accompagnement et du soin
- Professionnaliser les relations avec les familles
- Identifier les besoins éducatifs particuliers et les réponses pédagogiques
- Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource

Modules d'approfondissement :

- Troubles du spectre de l'autisme (TSA 1 et 2)
- Troubles de la fonction visuelle (TFV1 et 2)
- Troubles de la fonction auditive (TFA 1 et 2)
- Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (TFM 1 et 2)
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)
- Troubles psychiques (TPSY)
- Troubles des fonctions cognitives (TFC)
- Grandes difficultés scolaires (DGS1)

Modules de professionnalisation dans l'emploi :

- Coordonner une Ulis
- Enseigner en Unité d'enseignement (UE)
- Exercer des fonctions d'enseignant référent ou de secrétaire de CDOEA
- Enseigner en milieu carcéral

Si le nombre de candidatures pour un module n'est pas suffisant, l'INSHEA se laisse le droit de ne pas ouvrir le module.

Calendrier Cappéi 2023-2024

- Tronc Commun 1 : Du 02 au 06 octobre 2023
- Tronc Commun 2 : Du 09 au 13 octobre 2023
- Approfondissement 1 : Du 16 au 20 octobre 2023
- Professionnalisation 1 : Du 13 au 17 novembre 2023
- Tronc Commun 3 : Du 20 au 24 novembre 2023
- Tronc Commun 4 : Du 11 au 15 décembre 2023
- Approfondissement 2 : Du 18 au 22 décembre 2023
- Tronc Commun 5 : Du 29 janvier au 02 février 2024
- Approfondissement 3 : Du 05 au 9 février 2024
- Professionnalisation 2 : Du 18 au 22 mars 2024
- Tronc Commun 6 : Du 25 au 29 mars 2024
- Approfondissement 4 : Du 1er au 5 avril 2024

Les MFIN (modules de formation d'initiative nationale)

Une offre complète et diversifiée de modules de formation d'initiative nationale (MFIN) est proposée par l'INSHEA. Les titulaires du Cappéi y auront accès pour compléter leur parcours de formation ou pour la mise à jour de leurs connaissances, notamment en cas de mobilité.

L'offre détaillée de ces modules est publiée annuellement au Bulletin officiel.

Références des textes :

Décret n°2017-169 du 10 février 2017 (JO du 12 février 2017)

Arrêté du 10 février 2017 (JO du 12 février 2017)

Circulaire n°2017-026 du 14 février 2017(BOEN n°7 du 16 février 2017).

[Télécharger la plaquette de la formation Cappéi ici \(.pdf, 315 Ko\).](#) [2] [3]

Hébergement

L'INSHEA offre, sur son campus du Mont-Valérien, des possibilités d'hébergement (72 chambres) et de restauration.

[Savoir comment venir à l'INSHEA ici.](#) [4]

Responsables pédagogiques :

Murielle Mauguin

murielle.mauguin@inshea.fr [5]

Personne à contacter

Margaux ALEIXO GONCALVES

margaux.aleixo-goncalves@inshea.fr [6]

Tel 0141443572

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/cappei>

[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Plaqueette_Cappei.pdf#overlay-context=fr/content/cappei

[3] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Plaqueette%20Cappei_0.pdf#overlay-context=content/cappei

[4] <https://www.inshea.fr/fr/content/le-campus>

[5] <mailto:murielle.mauguin@inshea.fr>

[6] <mailto:margaux.aleixo-goncalves@inshea.fr>